

Appel à mobilisation

Depuis plusieurs jours, ou plus récemment peut-être, vous recevez les communications d'un collectif spontané qui s'est créé ces dernières semaines pour refuser les conditions du récent accord Unédic signé le 22 mars dernier.

Depuis hier soir, nous avons décidé en assemblée générale de prendre le nom de **COLLECTIF INTERMITTENTS PRÉCAIRES CHÔMEURS LORRAINE**. Nous appelons tous ceux concernés par les conséquences désastreuses de cet accord, intérimaires, intermittents, précaires, chômeurs, et toute personne se sentant concernée par la question de la solidarité sociale, à nous rejoindre dans la lutte pour que les syndicats signataires prennent la mesure de ce qu'ils font, et pour que le gouvernement tienne ses engagements en refusant d'agréer ce texte aux conséquences désastreuses et à la symbolique néo-libérale funeste.

Nous sommes tous concernés !

Il faut lire les intentions néo libérales ultra agressives qui se cachent derrière cette nouvelle convention :

-Les intérimaires et les intermittents voient leurs conditions considérablement durcies et bon nombre d'entre eux auront pour conséquence de ne plus avoir droit au chômage et se verront rejoindre la grande précarité.

-Ce sont les plus pauvres et les plus précaires qui vont trinquer, alors même qu'une communication odieuse relayée par la presse et des sondages à charge les auront fait passer pour des privilégiés !

-Mais qu'est-ce que cela signifie en profondeur ?

-Le patronat et les syndicats signataires (CFDT, FO, CFTC) attaquent les régimes d'indemnisations spécifiques (annexes 4, 8 et 10) aux métiers de l'intérim et du spectacle, des métiers par nature discontinus et précaires.

-Ce qu'ils attaquent, en fait, c'est tout simplement l'existence d'un régime de protection sociale fondé sur la solidarité et la mutualisation.

-Pourquoi?

-Aujourd'hui, 86% des embauches se font en contrat courts (CDD, Contrats aidés...). La majeure partie des salariés ne restent pas plus de deux ans chez le même employeur.

AUJOURD'HUI LA NORME DU TRAVAIL EST POUR TOUT LE MONDE LA MÊME : PRÉCARITÉ ET DISCONTINUITÉ.

-Le modèle d'indemnisation des intermittents, qui s'avère contre toute communication partisane un excellent système ni plus ni moins déficitaire que les autres régimes, pourrait servir de modèle à l'accompagnement social des mutations du monde du travail. C'est cela que le patronat craint et attaque !

-En somme, **NOUS SOMMES TOUS DES INTERMITTENTS !**

-Le vrai seul régime ultra déficitaire, celui qui plombe les comptes de L'Unedic, c'est le régime général.

-6 chômeurs sur 10 ne sont pas indemnisés en France ! Nous ne voulons pas d'une société d'exclusion.

-Si nous ne nous dressons pas maintenant, dans trois ans c'est l'indemnisation chômage tout court que le patronat se trouvera en mesure d'attaquer !

Nous croirons à leur crise quand les patrons se suicideront en masse.

Faites circuler l'information, inscrivez-vous sur la liste d'information en en faisant la demande par mail à cette adresse : cipclorraine@gmail.com.

Rejoignez le collectif, mobilisons nous :

IL N'EST PAS TROP TARD !

Le texte définitif du protocole UNEDIC doit-être signé par le patronat et les syndicats complices le 29 avril prochain, Après quoi le ministère du travail aura deux mois pour l'agréer.

Si nous ne faisons rien, il sera appliqué au premier juillet.

Unissons nous, mobilisons nous pour dire NON

Soyons nombreux jeudi prochain, 13h30 dans la cour de la médiathèque à Nancy

Prévoyez picnic et tracts, nous partirons en action.